AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de VENTRON (88310)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 12 mars 2024,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **16 octobre 2025 dans le cimetière de Ventron** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format: N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre A - 12			- FAMILLE SALMON* -??
1 - Carre A - 13	22/09/1932	LAMBERT Henri	- FAMILLE FRESSE* - FAMILLE LAMBERT* - ? ?
1 - Carre A - 27	25/06/1936		- FAMILLE LOUIS - FAMILLE MAURICE Alix* - FAMILLE SAC* - SAC Paul - 1957 - MAURICE P. Fernande née COLIN - 1999 - MAURICE Henri - 1932 - MAURICE Alix - 1944 - MAURICE A. Jeanne née LOUIS - 1936 - SAC Marie Claude - 1938
1 - Carre A - 28	28/05/1923	LAHEURTE Charlotte née GERMAIN GERMAIN Adelina	- FAMILLE LAHEURTE* - FAMILLE GERMAIN* - GERMAIN Alphonse - 1886
1 - Carre A - 36.01	14/08/1905	?	- VALDENAIRE Marie-Thérèse - 1860
1 - Carre A - 36			- FAMILLE VALDENAIRE* Claude - FAMILLE VALDENAIRE - VALDENAIRE Marie Thérèse - 13/01/1860
1 - Carre A - 37			- FAMILLE GEHIN - GEHIN Nicolas - 1838

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à L'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format: N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre B - 5	11/09/1871	SCHERRER Georges BLECH Joseph BOSSU Pierre Eugène	- VALDENAIRE François - 1851 - BLAISE J. Claude - 1847 - BLAISE Claude - 1865 - GEHIN M. Agathe - 1857 - GEHIN M. Agathe - 1852 - VALDENAIRE M. Julie - 1880
1 - Carre B - 28	01/11/1957	VALDENAIRE Camille	- FAMILLE HALLER - FAMILLE VALDENAIRE Camille* - ? ? - ? ?
1 - Carre B - 48	01/11/1971	RIBLET Roger	- FAMILLE RIBLET* - FAMILLE BUCHMANN* - ? ?
1 - Carre B - 88	15/11/1896	MURA Camille MURA Albert	- MURA Euphrosine née COLIN - 1880 - MURA Marie Anna - 1864 - MURA Charles - 1894
1 - Carre C - 20	01/11/1967	SUBLON Juliette	- FAMILLE HACOLIN* - FAMILLE PERRIN* Jules - ? ?
1 - Carre C - 48	01/01/1978	MAURICE Emile	- FAMILLE GEHIN - FAMILLE MAURICE* Emile - ? ?
1 - Carre D - 14	01/10/1963	VAXELAIRE Claire née TOUSSAINT	- FAMILLE TOUSSAINT - FAMILLE BRIOT - FAMILLE VAXELAIRE - ? ?
1 - Carre E - 3	16/12/1919	PERRIN Charles	- FAMILLE PERRIN - FAMILLE CHARLES - GOLLY Rosalie - 1890 - MORITZ Adèle - 1904 - BRIOT Marie Virginie - 1925 - PERRIN Léonide - 1925 - GOLLY Jean Baptiste - 1915 - GOLLY Albertine - 1965
1 - Carre CBIS - 1.02			- GRANDMOUGIN Claude Marie - 18/09/1847
1 - Carre CBIS - 3.01	02/08/1894	LOUIS Adèle	- LOUIS Jean François Firmin - 1908 - GEHIN Marie-Rose - 1893 - LOUIS Adèle - 1911 - LOUIS Firmin - 1858 - LOUIS Alphonse - 1955
1 - Carre CBIS - 4.01	10/06/1893	FREY Maria FREY Mathilde	- FREY* Thibault - 26/02/1885 - FREY Joséphine - 09/05/1855 - FREY Anne-Marie née CLAUDE - 1861

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires susindiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

que sur la plateforme <u>www.cimetieres-de-france.fr</u> dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à VENTRON, le 17 octobre 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

UANSON Broits